

Jun 2023



Bien Vivre au LONZAC

vosre bulletin municipal



www.lelonzac.fr



p3



p4

LE MOT DU MAIRE **3**

1/ FINANCES **4**

- A/ TARIFS MUNICIPAUX
- B/ BUDGET ET FISCALITÉ

2/ ACTIONS MUNICIPALES : réalisations et projets **6**

- A/ TRAVAUX : ÇA BOUGE DANS LE BOURG
- B/ ECLAIRAGE PUBLIC : EXTINCTION NOCTURNE, POURQUOI ? COMMENT ?
- C/ VOIRIE : DES ROUTES À ENTREtenir ET À RESPECTER

3/ CULTURE : du changement à la médiathèque **10**

4/ VIE SCOLAIRE **12**

- A/ L'ÉCOLE
- B/ TRANSPORTS SCOLAIRES

5/ VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE **16**

- A/ SANTÉ : DES ARRIVÉES, DES DÉPARTS
- B/ FOIRES : DES BÊTES EN CHAIR ET EN OS ET AUSSI EN PEINTURE
- C/ COMMERÇANTS ET ARTISANS : DE LA DIVERSITÉ

6/ ACTIVITÉS ASSOCIATIVES **18**

7/ LE CENTRE DE SECOURS S'AGRANDIT **22**

8/ AGENDA **23**

9/ INFOS PRATIQUES : **24**

- A/ MAIRIE, TULLE AGGLO, FRANCE SERVICES, LA POSTE
- B/ INSTANCE DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE : OFFRE DE SERVICES ET COORDONNÉES



p6



p10



p12



p18

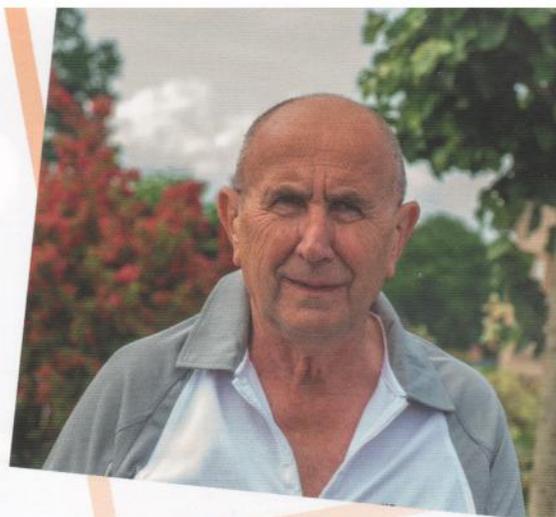


p16



p22

Le mot DU MAIRE



Lonzacois, lonzacoises, chers concitoyens

Cette année encore, le conseil municipal a décidé un budget sans hausse de taux d'imposition malgré un gros effort d'investissements dans la commune : le nouveau quartier de la halle, la réfection des routes, du stade...etc. Conscient des difficultés financières en augmentation pour certains d'entre vous, le conseil a fait le choix de ne pas faire peser de dépenses supplémentaires sur vos finances. La recherche d'une gestion rigoureuse et économe demeure au centre des choix municipaux.

Notre commune attire toujours de nombreux habitants, candidats à la location ou à la propriété. La qualité de vie, la présence de services efficaces, le dynamisme de notre tissu associatif avec la variété de l'offre d'activités proposées par les clubs, tous ces éléments contribuent à l'attractivité du Lonzac.

Mais, malgré ces bonnes nouvelles pour la commune, il faut toujours se poser la question de la pérennité de notre école. Pour cette rentrée 2023, nos trois classes sont maintenues mais la vigilance demeure.

Cette qualité de vie si appréciée devra être traduite en texte réglementaire. Le conseil municipal va donc réfléchir à la mise en place d'un règlement d'urbanisme de type PLU (Plan Local d'urbanisme). Donc encore du travail !

Une nouvelle plus festive à noter dans vos agendas : la municipalité souhaite organiser une rencontre citoyenne le 14 juillet sur la place du champ de foire : musique pour tous les goûts, buffet et « verre de l'amitié » rencontres et échanges. Ce moment de convivialité paraît important après les périodes de repli forcé de ces dernières années. Cette fête organisée par la municipalité avec le concours des associations ne se substituera pas à la fête du mois d'août à l'initiative du comité des fêtes et autres structures.

Rendez-vous donc le 14 juillet pour une belle soirée en commun et également pour les nombreuses manifestations qui vous sont proposées dans les mois à venir.

Henri JAMMOT, Maire du Lonzac

Henri Jammot

Lonzacois, lonzacoises, dear fellow citizens

Once again this year, the town council has approved a budget without incurring rises in the tax rates despite a major investment effort in the municipality: the new development for the new "halle", the repair of roads, the stadium, etc. Being aware of the increasing financial difficulties for some of you, the Council has chosen not to impose additional expenses on your outgoings. Rigorous and economical management remains at the centre of municipal choices.

Our village still attracts many inhabitants and people wishing to rent or own property. The quality of life, the presence of efficient services, the dynamism of our associations with the variety of activities offered by the many clubs - all these elements contribute to the lure of Le Lonzac.

However, in spite of this good news, we have to continually question the sustainability of our village school. The three classes are in place for this school year, 2023, but we have to be constantly vigilant.

This quality of life which is much appreciated will have to be translated into regulatory text. The council will therefore be reflecting on the implementation of an urban planning regulation of the PLU (Plan Local d'urbanisme) type. So yet more work!

More festive news to note in your diaries: the council wishes to organize a citizen meeting on July 14th in the area of the "Champ de Foire": music for all tastes, buffet and a « verre de l'amitié », meetings and exchanges; this moment of cordiality seems important after the forced downturns of recent years.

This event, organized by the municipality, with help from the associations, is in addition to the annual August village fete.

I hope to see you on the 14th July for an enjoyable evening together and also at the many events that are planned for the coming months.

Henri JAMMOT, mayor of Le Lonzac

FINANCES

Tarifs des différents services communaux au 1er Janvier 2023



REPAS CANTINE	Enfants : 3,40€ Enseignants : 6,80€
GARDERIE	L'heure : 1,90€
GARDERIE (hors scolaire)	demi-journée sans repas 6,60 € demi-journée avec repas 10,00 € journée entière avec repas 13,50 € journée entière A/R pour les autres enfants (même fratrie) 10,00 €
PHOTOCOPIE	L'unité : 0,30€
DROIT DE PLACE	De 0 à 5 mètre : 2,50€ De 5 à 10 mètre : 3,00€ De 10 à 20 mètre : 5,50€ Au-delà de 20 mètre : 7,00€ Branchement électrique : 3,00€
BASCULE	Ovin ou porcelet : 1,00€ Porc : 1,50€ Bovin ou équidé : 2,50€
LOCATION SALLE POLYVALENTE	Personne de la commune: hiver : 180,00€ été : 145,00€ Personne hors commune : hiver : 210,00€ été : 180,00€ Vin d'honneur : hiver : 120,00€ été : 90,00€ Caution : 180,00€
LOCATION MATERIEL	Tables ou/et chaises : Gratuit Caution : 100,00€
MINI-GOLF	Adultes : 2,50€ Enfants (- de 12 ans) : 1,50€
CARTE DE PECHE	Annuelle : 60,00€ Mensuelle : 30,00€ Hebdomadaire : 15,00€ Journalière : 3,50€
CAMPING MUNICIPAL	Redevance campeur 2,00 € Redevance campeur (Enfant - de 7 ans) 1,50 € Redevance campeur groupe : 1,50 € Emplacement véhicule : 1,50 € Emplacement (tente, caravane...) : 1,50 € Emplacement camping-car : 3,00 € Garage mort (saison) : 2,50 € Garage mort (hors-saison) : 1,50 € Branchement électrique (10 ampères) : 3,00 € Caution adaptateur : 61,00 €
CONCESSION CIMETIERE	Prix au m2 c.c. durée 50 ans : 70,00 € Case columbarium 30 ans : 340,00 € (* droits de timbre et d'enregistrement : 25,00 €)

Le budget

Des projets, encore des projets !

Dans toutes les communes de France, le mois d'avril voit éclore le nouveau budget. Le vote du budget est une étape importante de la vie d'une commune. Il permet, au-delà du fonctionnement quotidien, la mise en œuvre de projets d'entretien, de valorisation du patrimoine communal mais aussi la construction de nouvelles structures, toujours avec l'idée d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.

C'est donc le 6 avril 2023 que le conseil municipal du Lonzac a rendu sa copie. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), de l'autre, les programmes d'équipement nouveaux et en cours (ou section d'investissement).

Ce budget a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants, ce qui permet de conserver une part importante de nos finances pour les investissements.
- de mobiliser des subventions auprès de l'Etat, du Département, de la Région ainsi que des établissements publics de coopération intercommunale.

Il faut savoir qu'une commune peut obtenir jusqu'à 80% de subventions pour une opération d'investissement. Ce pourcentage est en effet un maximum que l'on ne peut pas dépasser. Chaque investissement programmé au Lonzac fait l'objet de toutes les demandes d'aides financières possibles. C'est donc plus de 600 000 euros qui vont être investis tout au long de l'année 2023 sur le budget communal comme le montre le tableau suivant. Ces investissements sont détaillés dans la rubrique : « Action municipale »

INVESTISSEMENTS BUDGET 2023 (cf articles : Réalisations et projets)

ECLAIRAGE PUBLIC	6 000,00€
VOIRIE	55 000,00€
TRAVAUX/AMENAGEMENT BÂTIMENTS	59 110,00€
TRAVAUX TERRAIN DE FOOT	35 000,00€
PETITS MATERIELS	6 000,00€
TRAVAUX EGLISE	30 000,00€
AMENAGEMENT URBAINS	47 500,00€
ACHAT IMMOBILIER	3 000,00€
EQUIPEMENTS DIVERS	3 400,00€
CONSTRUCTION HALLE	302 460,00€
CITY STADE	74 940,00€
TOTAL	622 410,00€

La fiscalité

le choix de la stabilité

La municipalité a choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition, pour cette année encore. Cependant, l'inflation galopante que l'on connaît depuis plusieurs mois, entraîne une hausse des bases fiscales imposée par l'Etat. Cette année le gouvernement prévoit une augmentation de 7.1%. Donc, même si les taux votés par la municipalité restent constants, le montant des impôts locaux va tout de même augmenter sur vos avis d'impositions.

ACTIONS MUNICIPALES



Les travaux

ça bouge dans le bourg

Les travaux du nouveau quartier ont commencé : raccordement aux réseaux (eau, électricité, assainissement), tracé des nouvelles voies de circulation, emplacement des futurs équipements et création d'un bassin de rétention des eaux pluviales. Dans le futur, un city-stade pour l'été et une nouvelle halle pour la fin de l'année avec l'aménagement de la sortie d'école donneront vie à cet espace, en attendant les logements intergénérationnels qui répondront à de nombreuses demandes.

Mais il y a aussi du mouvement dans d'autres bâtiments et terrains municipaux.



- Le pavillon du 4 rue Roger Cérézat, propriété de la commune, a été entièrement rénové, suite au départ des locataires. Après réunion de la commission d'attribution, les futurs occupants pourront s'installer dans leur nouveau logement.

- Le stade se refait une beauté : 1000 m³ de terre végétale ont été récupérés sur le chantier du nouveau quartier pour aplanir et ré-engazonner le terrain. Une cuve enterrée permettra la récupération des eaux

de pluie des bâtiments afin d'arroser la pelouse. Cette eau pourra même servir pour les toilettes des vestiaires : un geste écologique, pratique, économique !

- A la salle des fêtes, pour le confort de tous et pour réaliser d'indispensables économies d'énergie, des travaux vont être entrepris : isolation par les combles et optimisation du chauffage par l'installation de nouveaux radiateurs. La vitrification du plancher, prévue également, donnera un coup de jeune à cette salle bien appréciée à en juger par son utilisation fréquente.
- Dans un même souci d'économie, le bâtiment municipal hébergeant La Poste se verra doté de nouvelles fenêtres à double vitrage.
- La rénovation de la piscine n'est pas inscrite dans le programme d'investissements de cette année. Compte tenu de l'ampleur des travaux à réaliser (étanchéité, mise aux normes d'accessibilité, réfection des plages...) le conseil municipal a engagé une étude concernant ce dossier. Dans l'attente, il ne sera malheureusement pas possible d'ouvrir la piscine cet été.
- Aux ateliers municipaux, l'achèvement de la clôture et la pose d'un portail coulissant ont été réalisés. Il est aussi nécessaire de prévoir l'agrandissement du bâtiment afin de mettre à l'abri les nouveaux matériels récemment acquis.
- Enfin l'église, dont l'entretien incombe à la commune, est inscrite dans le programme de travaux, en commençant cette année par la réfection des vitraux.

Il y a donc toujours à faire pour financer et organiser l'entretien, la rénovation avec la mise aux normes d'accessibilité et les travaux d'économies d'eau et d'énergie du patrimoine municipal, notre bien commun.

Eclairage public

extinction nocturne, pourquoi, comment ?

Certains de nos concitoyens, surtout les noctambules, ont pu constater qu'une partie de la route principale du Lonzac n'était plus éclairée la nuit, à partir de 23 heures. Ce n'est pas un défaut ni une panne pas encore réparée, mais tout simplement un essai d'extinction nocturne de l'éclairage public.

Pourquoi éteindre les lampadaires une partie de la nuit ?

La raison principale est de réduire la pollution lumineuse. Elle est produite essentiellement par l'éclairage public, industriel et commercial. La diffusion de cette lumière artificielle provoque l'apparition de halos lumineux au-dessus des agglomérations.

Quels sont les impacts de cette pollution lumineuse ?

- Voilement du ciel qui empêche à l'observateur de voir le ciel étoilé. Entre une grande ville et un site sombre on multiplie par 10 le nombre d'étoiles visibles à l'œil nu.
- Lumière intrusive et éblouissante qui peut provoquer une gêne pour l'utilisateur, voire réduire la visibilité par éblouissement en passant d'une zone sombre à une zone sur-éclairée.
- Impacts sur la faune et la flore (modification comportementale, perturbation des rythmes biologiques, changements des interactions entre individus, modification des écosystèmes par fragmentation des habitats).
- Impact sur la santé humaine, notamment sur le rythme circadien (horloge interne).
- Impact énergétique et économique : en France l'éclairage public représente 41 % des consommations d'électricité des collectivités, soit 37 % de leur facture d'électricité.

Alors concrètement que va-t-il se passer au Lonzac dans les prochains mois ?

Depuis plusieurs années déjà, les points lumineux sont progressivement rénovés en les remplaçant par des ampoules LED moins énergivores et respectant les nouvelles normes (températures de couleurs, orientation des flux lumineux vers le sol).

Au cours de l'année 2023, les armoires de commande de l'éclairage public seront modernisées afin de pouvoir programmer l'extinction nocturne entre 23h et 6h du matin.

Lors des chantiers d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication (récemment la rue Jean Chambras), l'implantation des points lumineux est optimisée afin d'éclairer uniquement les zones de danger (croisement, virage, voie réduite, ...)

Pour ceux qui mettraient en avant le sentiment d'insécurité en cas d'absence d'éclairage public, les différentes expériences menées tendent à montrer qu'il n'y a pas d'augmentation de la délinquance après la mise en place de l'extinction nocturne.

L'ensemble de l'équipe municipale reste bien entendu à l'écoute des Lonzacoises et Lonzacois sur ce sujet, afin d'expliquer plus en détail les différents points abordés dans cet article.

Des routes à entretenir

pour le confort et la sécurité

➤ POLICE DE LA CIRCULATION

L'axe de la chaussée traversant le bourg a été matérialisé afin d'inciter les usagers au respect des couloirs de circulation, ce qui peut participer à la réduction de la vitesse. En se référant au code de la route, il est rappelé que ce type de marquage est soumis à certaines règles concernant son chevauchement, voire son franchissement. Le non-respect de celles-ci peut exposer l'automobiliste à des sanctions.

➤ ENTRETIEN DES CHAUSSÉES

Voici les travaux réalisés par la commune et l'agglo en 2022

1/Commune :

- Carrefour CR (Chemin Rural) de Mallevialle
- CR Brousse - CR Bomby
- VC (Voie Communale) village de Vignanes
- VC du Pont Fauché (remplacement ouvrage hydraulique et enrochement)

Sécurisation du stationnement devant le magasin Proxi : création de trois places de stationnement côté champ de foire.

Réfection du trottoir du côté de ce commerce très fréquenté et implantation de potelets. Ceux-ci permettent de sécuriser cette zone piétonne en empêchant les automobilistes indécents de se garer sur le trottoir, ce qui créait un danger pour les piétons.

2/Agglo :

- VC Les Martins
- VC Muller
- VC La Balaudie (avec la création de passages busés et de cunettes caniveau)

➤ PROGRAMME 2023

1/Commune :

- VC Les Plats, Vignanes (étanchéfier les zones fissurées voire faïencées)
- VC Le Puy Grand (Intervention localisée après le village du Suc)
- CR Le Breuil - CR Moulin de Pommier
- CR Impasse des Arums (Counil)

2/Agglo :

- Rue Jean Chambras (intersection RD 940 sur environ 150 m)
- Chemin de la Forêt
- VC du Pont des Chèvres

➤ ATELIERS MUNICIPAUX

Matériels : Il faut régulièrement investir pour renouveler ou moderniser le matériel de voirie. Cette année les achats suivants ont été effectués :

- Remplacement du tracteur et de l'épareuse ;
- acquisition d'un broyeur articulé et déporté (attelage au tracteur) ;
- remorque abaissable à l'arrière, en particulier pour le transport du tracteur tondeuse ;
- équipement du tracteur tondeuse avec accessoire de bennage ;
- brosse thermique (nettoyage des bordures, des trottoirs) ;
- brûleur à gaz pour un désherbage efficace en remplacement des produits phytosanitaires interdits.

➤ PÉRENNISER ET SÉCURISER NOS ROUTES

En se référant au bulletin municipal de juin 2022, il paraît nécessaire de faire une piqûre de rappel auprès de nos concitoyens propriétaires de plantations en limite du domaine public routier communal.

En effet, très souvent, ce sont des arbres qui par leur état et leur positionnement représentent un danger pour autrui, et occasionnent des dégâts indirects mais certains sur les chaussées (humidité persistante, racines).

Ce rappel n'est pas idéologique mais factuel. Les exemples se constatent sur les routes : Cela provoque des arrachements de matériaux et la création de nids-de-poule fort désagréables.

Les propriétaires ne doivent pas oublier les obligations qui leur incombent et surtout les responsabilités qu'ils devront assumer, en cas de chute d'arbre ou de branche sur une personne, ou sur des réseaux (électricité, fibre...).

Si les sollicitations pacifiques demeurent sans suite, les édiles de la commune ou de l'agglomération se verront dans l'obligation de prendre les mesures s'avérant malheureusement indispensables.

L'objectif de la municipalité est toujours de maîtriser les dépenses publiques, mais avec la volonté de préserver le bien commun et la sécurité de tous.



Vue aérienne de la commune dans les années 1950



Vue aérienne de la commune dans les années 1990

CULTURE

Du changement à la médiathèque !



Notre médiathèque communale vient de fêter son 5ème anniversaire. Elle a ouvert ses portes le 14 mai 2018 et ce sont près de 10 000 passages de visiteurs que nous avons comptabilisé en 5 ans. Depuis l'ouverture et jusqu'à fin février de cette année, Emmanuelle Orhan notre bibliothécaire était en charge de faire vivre ce lieu, d'accueillir les lecteurs, de proposer des animations pour petits et grands et de faire évoluer les collections de documents mis à votre disposition.

Pour des raisons personnelles liées à son projet de vie, Emmanuelle a quitté son poste de bibliothécaire pour réintégrer l'éducation nationale. Au nom de la municipalité et des lecteurs, nous la remercions pour son engagement, sa bonne humeur et le professionnalisme dont elle a fait preuve pour permettre à notre médiathèque d'être ce lieu de culture ouvert à tous.

Depuis le 1er mars de cette année une nouvelle bibliothécaire a pris ses fonctions à la médiathèque : Jessica CANIS est présente pour vous accueillir et continuer à rendre ce lieu attirant et vivant.

Lors d'une récente rencontre après quelques semaines de prise de fonction nous avons réalisé cet entretien afin que vous puissiez mieux faire connaissance avec elle.



Jessica CANIS

— Bibliothécaire à la médiathèque

Bonjour Jessica, pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

JC : J'habite Le Lonzac depuis deux ans avec mon mari et mes deux filles. Nous sommes tombés amoureux de la Corrèze il y a une dizaine d'années et nous avons sauté le pas pour nous y installer. Assistante sociale de formation j'ai eu la chance de travailler sur des missions très diverses : «maraudes» auprès des personnes sans abri, accueil des personnes expatriées de leur pays pour des problématiques de santé graves (...). Mais j'ai surtout adoré travailler pendant six ans auprès des personnes vieillissantes en perte d'autonomie pour les aider à se maintenir dans leur logement avec la mise en place de services et de matériels adaptés.

Votre formation et vos précédents emplois ne sont pas vraiment en rapport avec les métiers du livre. Qu'est-ce qui vous a attiré vers ce poste de bibliothécaire ?

JC : Dans mon travail d'assistante sociale j'ai pu constater que la culture était un puissant outil, que ce soit pour rompre l'isolement ou aider à s'émanciper, aller vers l'autonomie. Il y a quelque chose de magique dans le fait de voir des personnes, qui n'avaient pas eu d'accès à la culture jusqu'alors, pousser la porte d'un théâtre ou d'une bibliothèque pour la première fois. Les voir s'émerveiller d'une lecture ou d'un film - une trêve, un loisir au milieu de parcours de vie parfois difficiles mais aussi une ressource et une force.

Les livres et films sont également un merveilleux outil d'échange, de médiation pour aborder des sujets difficiles. Ils nous rapprochent et nous parlent de notre humanité, de nos vécus et de nos émotions, sans avoir à aborder les problèmes de manière plus directe.

Amoureuse des livres et des lieux qui les accueillent depuis petite (je n'ai jamais pu résister à la tentation de rentrer dans une librairie) j'ai à cœur de pouvoir partager cette passion et que les lecteurs puissent en faire autant, être pleinement acteurs de leur médiathèque.

En trois mois de présence, avez-vous pu prendre la mesure de l'emploi ?

JC : J'ai été très bien accueillie et accompagnée par Emmanuelle et les bénévoles de Lonzaculture. J'ai également eu la chance de pouvoir participer dès mon arrivée à la formation organisée par la Bibliothèque Départementale de Prêt, particulièrement riche et complète, sur la gestion des petites bibliothèques. Cette dernière m'a permis d'acquérir les connaissances requises pour pouvoir reprendre ce poste. C'est un travail polyvalent et rythmé qui demande de l'adaptation et de l'organisation mais qui est tellement riche des gens que nous rencontrons, des ouvrages qui passent entre nos mains, des projets et animations... on ne voit pas le temps passer !

Jessica, quelles sont vos idées pour continuer à faire évoluer ce lieu et le rendre toujours plus attractif ?

JC : Lorsque je suis arrivée au Lonzac j'ai tout de suite adoré cette médiathèque, si accueillante,

ressourçante et pleine de vie. Le travail qui a été mené ces cinq dernières années par Emmanuelle et l'équipe des bénévoles est fabuleux. Je ne souhaite donc pas révolutionner le lieu et les pratiques mais, au contraire, continuer le chemin commencé : proposer les mêmes rythmes et diversités d'activités, expositions et un renouvellement régulier des ouvrages - un choix pertinent et adapté au goût des lecteurs.

Nous avons néanmoins fait le constat que les personnes passaient plus rapidement depuis l'épisode du COVID. Maintenant que les choses vont mieux sur le plan sanitaire, nous avons réinstallé le coin café pour pouvoir vous proposer des boissons chaudes. Nous souhaitons mettre à disposition des jeux pour que vous puissiez pleinement profiter de ce chouette lieu comme d'une trêve au milieu de vies rythmées. Nous allons également proposer quelques permanences avec de la musique, ainsi que des livres à réalité augmentée à utiliser sur place avec nos tablettes numériques.

Nombreuses sont les personnes qui partagent avec notre petite équipe leurs coups de cœur pour que nous puissions faire passer le message aux autres adhérents. Nous pensons remettre prochainement en place un groupe de lecture et nous souhaitons proposer des petites fiches pour que chacun puisse partager les avis des uns et des autres et s'en inspirer pour ses futurs emprunts.

En guise de conclusion que souhaitez-vous dire aux habitants du Lonzac et des environs pour les inciter à fréquenter notre médiathèque ?

JC : Cette belle médiathèque est votre lieu, vous y êtes les bienvenus que ce soit pour l'emprunt d'un livre, le partage d'un thé, une participation à un atelier, une conférence, un spectacle, la proposition d'activités ou d'un partage de savoirs ! Notre offre culturelle est riche, récente et diverse et ne se limite pas seulement à nos rayons. Sans parler de l'offre numérique qui nous propose un panel de lectures, films, formations en ligne très riche ! N'hésitez pas à venir faire le test lors de votre prochaine visite en apportant la liste de vos souhaits de lecture, films ou musique, vous serez sûrement surpris ! Au plaisir de vous rencontrer prochainement !

Merci Jessica. La municipalité et l'association Lonzaculture sont à votre disposition pour vous aider à réussir ce challenge.

La médiathèque fonctionne en réseau avec les 14 autres médiathèques de Tulle Agglo. Elle est également aidée par la Bibliothèque départementale de Corrèze. Tous leurs documents sont réservables et accessibles au Lonzac grâce aux navettes hebdomadaires.

La municipalité du Lonzac, pour sa part, prend à sa charge le salaire et les charges de la bibliothécaire, l'achat de nouveaux documents (1600 € par an), les frais d'entretien du bâtiment et la subvention à l'association Lonzaculture (1500 € en 2023).

Environ 340 lecteurs sont inscrits Plus de 2100 passages de lecteurs en 2022

Rappel des horaires d'ouverture : lundi et mercredi : 15h - 18h - jeudi et samedi : 9h - 12h - vendredi : 17h - 20h

VIE SCOLAIRE

Brèves d'école



La vie du village c'est aussi l'école. Depuis le début des travaux dans le nouveau quartier, plein de questions fusent pendant les récréations. Jour après jour, les enfants ont vu surgir de terre les accès aux futures infrastructures. Encore quelques semaines d'attente et ils pourront aller faire du sport sur le City Stade.

Comme les années précédentes, les élèves ont participé au Marché de Noël : vente de gâteaux, d'objets fabriqués en classe, de sapins de Noël.

L'association des parents d'élèves a également organisé une vente de madeleines. Le profit généré par les actions de cette association permet notamment d'aider à financer les projets scolaires et les sorties pédagogiques.

Le jeudi 15 décembre, le père Noël a apporté des cadeaux aux élèves de l'école ainsi qu'aux futurs écoliers, invités pour l'occasion. Tous ont dégusté ensemble le goûter offert par la Mairie.

Cette année, ce sont les enfants du cycle 2 (CP, CE1, CE2) qui partent en classe « péniche » sur le Canal du Midi. La commune participe au financement de ce voyage à hauteur de 4 000 Euros.

Les élèves de maternelle sont allés à la rencontre des animaux à la ferme pédagogique, « le Mons' Emerveille » à Marcillac-la-Croisille. Sourires et la joie de vivre étaient au rendez-vous de cette journée de détente.

Des sorties à la médiathèque sont organisées régulièrement. Lors de leur dernière visite, les élèves ont pu visionner des courts-métrages.

Les effectifs pour l'année prochaine sont les suivants :

- Cycle 3 : 17 élèves
- Cycle 2 : 14 élèves
- Cycle 1 : 21 élèves

Cette fin d'année scolaire va être marquée par le départ de notre directrice d'école, Catherine Deshors. Arrivée en 1993 à l'école du Lonzac et directrice depuis 13 ans, elle a appris à lire, à compter et beaucoup d'autres choses à de nombreux jeunes lonzacois et lonzacoises. Elle a été à l'initiative des classes «péniche » sur le canal du midi, sorties pédagogiques proposées aux enfants tous les 2 ans depuis de nombreuses années.

Bonne retraite Maîtresse !

A la parution du bulletin le nom du / de la remplaçant(e) n'est pas encore connu. Nous lui souhaitons, par avance, la bienvenue dans notre école.



Du nouveau pour les transports scolaires

À compter de septembre 2023, la compétence Transports scolaires sera assurée par Tulle agglo sur son territoire.

Jusqu'à présent, l'acheminement des écoliers, collégiens et lycéens de l'agglo de leur domicile vers leur établissement scolaire était assuré par la Région Nouvelle-Aquitaine. Désormais, c'est Tulle agglo - en tant qu'Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM) - qui organisera ce service sur son territoire.

Au titre de l'exercice de cette nouvelle compétence, la Région verse une compensation financière annuelle de 2 496 684,21€. Ce montant sera reversé chaque année à la communauté d'agglomération. Au total, ce ne sont pas moins de 2 000 élèves qui seront transportés quotidiennement sur 82 lignes pour se rendre dans 33 établissements scolaires du territoire communautaire.

Qui est concerné par les Transports scolaires ?

Les élèves scolarisés de la Maternelle à la Terminale.

Qui est concerné par les Transports scolaires de Tulle agglo ?

Les élèves domiciliés et scolarisés sur le territoire de Tulle agglo. Leur domicile doit se trouver à plus de 1,5 km de leur établissement scolaire. Les inscriptions se font auprès du service Transports et Mobilité de Tulle agglo.

Qui n'est pas concerné par les Transports scolaires de Tulle agglo ?

- Cas n° 1 : les élèves domiciliés sur le territoire de Tulle agglo et scolarisés dans un établissement (école primaire, collège ou lycée) situé hors de l'agglo.
- Cas n° 2 : les élèves domiciliés hors du territoire de Tulle agglo et scolarisés dans un établissement situé sur le territoire de Tulle agglo.

Dans les deux cas, l'inscription aux Transports scolaires se fera auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine. Comment vont se passer les inscriptions ?

Les inscriptions ouvriront le jeudi 1er juin. Jusqu'au 20 juillet, aucun frais de dossier ne sera appliqué. Les inscriptions en ligne seront à privilégier pour un traitement plus rapide du dossier. Elles se feront sur : transports-scolaires.tulleagglo.fr.

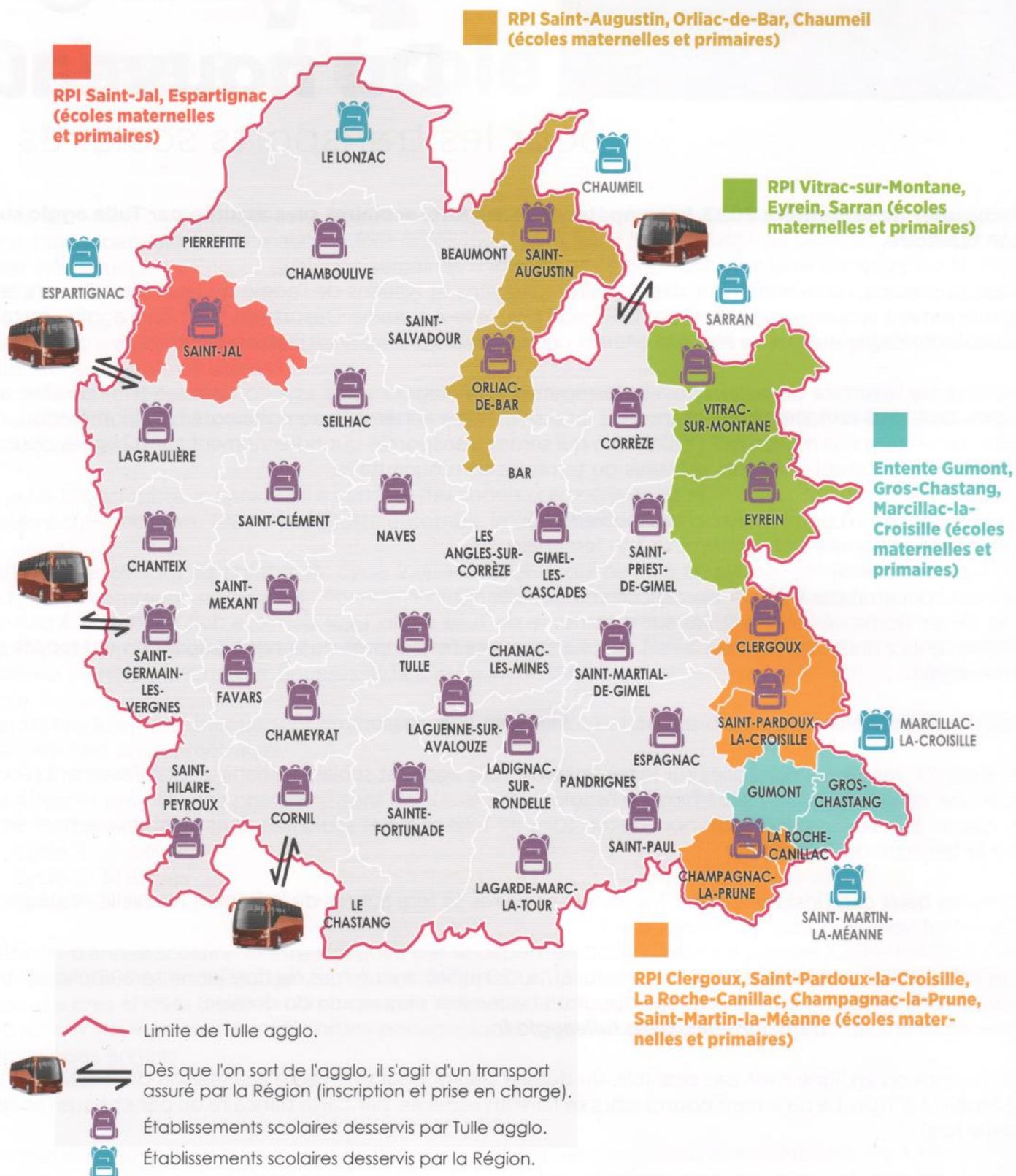
Si l'inscription en ligne n'est pas possible, un dossier papier peut être retiré à la Maison de l'Habitat et de la Mobilité à Tulle. Le paiement pourra alors se faire en espèces, par carte bancaire ou par chèque (en une seule fois).

Retrouvez plus de détails sur www.agglo@tulle.fr.

Pour toutes questions, vous pouvez prendre contact avec le service Transports et Mobilité de Tulle agglo au **05.55.20.38.05** ou par mail à transports.scolaires@tulleagglo.fr.

Transports scolaires

En 2023



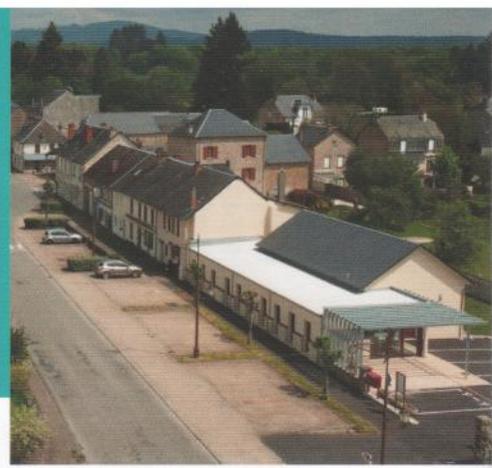
Tarification

Des transports scolaires

Tarifs 2023

TRANCHE Élève ayant droit	QF impôt estimé	Demi- pensionnaire	Interne
1	< ou = 495 €	30 €	24 €
2	De 496 à 720 € inclus	52,50 €	40,50 €
3	De 721 à 960 € inclus	84 €	64,50 €
4	De 961 à 1375 € inclus	118,50 €	96 €
5	>1375 €	156 €	124,50 €
Non ayant-droit sur circuits Transports scolaires		202,50 €	156 €
Navette RPI		30 €	
Inscription après les vacances de Printemps		24 €	
Frais de dossier à partir du 20 juillet		24 €	
Frais annexes			
Duplicata titre de transport		10 €	
Duplicata titre de transport TER		Selon la tarification TER en vigueur	

VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE



Santé

des arrivées et des départs

L'offre de soins infirmiers s'élargit sur notre commune : trois nouveaux praticiens se sont installés à la Maison de Santé, 4 avenue des martyrs.

Arnaud Bzowka, Katia Vareille, Marie-Charlotte Pompougnac

Tel : 07.87.73.37.81

Vous aurez peut-être besoin de leurs services : vous pouvez prendre rendez-vous pour des soins à domicile ou à leur nouveau cabinet.

Sont également toujours présents à la Maison de Santé :

-Dr Camélia Rosu, médecin généraliste : **Tel : 05.55.98.92.55**

-Mr Gérard Basili, masseur-kinésithérapeute **Tel : 09.62.65.31.08 ou 05.55.98.31.08**

En revanche, le dentiste, Dr Benezet, a dû interrompre son activité professionnelle pour raisons médicales.

L'opticien d'OPTIPROX, Thierry Coignac, n'assure plus de permanence mensuelle mais se déplace uniquement sur rendez-vous.

Tel : 06.61.75.39.41 - Mail : thierry.coignac@optiprox.fr

Nos deux infirmières bien connues de la population continuent d'assurer des soins à domicile et à leur cabinet place du champ de foire (2 avenue de la Libération).

Sylvie DUPUY : **Tel : 05.55.98.27.44 ou 06.85.08.58.76**

Christine VERGONJEANNE : **Tel : 05.55.98.27.44**

Consultation d'ostéopathie au même cabinet.

Anne DUPUY : **06.33.32.86.63**

Pour connaître l'ensemble des praticiens de santé humaine et animale, vous pouvez consulter le site internet de la commune : **www.lelonzac.fr**

Des locaux sont encore disponibles à la location à la Maison de Santé.

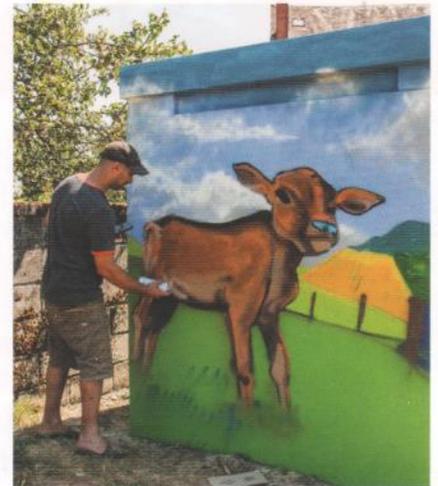
Les élus sont toujours en recherche active de nouveaux praticiens dans différentes spécialités pour élargir l'offre de soins en proximité.

Foires

des bêtes en chair et en os et aussi en peinture

Suite à la réunion départementale au sujet des foires qui s'est tenue fin 2022, il a été constaté que certains élus de la basse Corrèze mettent une forte pression aux éleveurs et organisateurs pour faire disparaître les foires aux bovins. La municipalité et l'association « Foires et marchés » ont, au contraire, la volonté de continuer à faire perdurer cette activité utile à l'économie locale et à la convivialité si importante dans nos petites communes. Elles joindront donc tous leurs efforts pour maintenir plusieurs foires primées par an : veaux de lait ou bovins gras.

La foire aux bovins gras d'août 2022 a été animée par une création artistique originale. Sur le transformateur électrique de la place Gabriel-Cérézat, le graffeur FD Bomberman, de son vrai nom Frédéric Rodriguez, a fait naître veaux et vaches limousines, selon une commande de la municipalité. Un embellissement original !



Après la tenue des foires de mars et mai 2023, l'association est satisfaite du nombre d'animaux présentés par les éleveurs. Elle remercie ceux qui ont accepté de participer aux jurys.

Les deux prochaines foires se tiendront en août pour les bovins gras et en octobre pour les veaux de lait.

Commerçants et Artisans de la diversité à votre service

« Margaux bio Esthétique » :

à la place du salon de coiffure fermé depuis des années, un nouveau lieu pour se faire du bien : n'hésitez pas à pousser la porte de la Maison de beauté et du Bien-être pour découvrir la variété des soins proposés, visage et corps.

64 avenue des martyrs

tél : 07.49.49.52.41

www.margauxbioesthetique.com



« Chic esthétique » :

vous pourrez vous offrir soins du regard et manucures

6 Place Gabriel Cérézat

tél : 06.19.63.68.53

« Aide à domicile Serge THEVENON »

Je vous propose mes services pour vos besoins de la vie quotidienne :

- Ménage, courses, chauffeur, cuisine, accompagnement

N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations

Tél : 06.86.48.28.73

« Thomas Rousseau » :

une nouvelle entreprise de couvreur charpentier.

17 avenue de la Libération

tél : 06.08.12.58.92

mail : ent.rousseauthomas@gmail.com

« Proxi Super » :

toujours des idées pour faciliter le quotidien de leurs clients !

Service taxi : « En voiture », ils viennent vous chercher chez vous et vous reconduisent après que vous ayez fait vos courses (5€).

Suivez-les sur Facebook :

« PROXI le Lonzac »

1 Avenue de la Libération

tél : 05.55.98.28.09

Horaires :

Mardi au samedi :
8h30-12h30 et 15h-19h

Dimanche : 9h-12h

2è Lundi du mois : 8h30-12h



ACTIVITÉS ASSOCIATIVES



La vie associative est très riche au Lonzac. La municipalité s'en félicite car cela participe à créer du lien et de la fraternité si importante en notre époque où la tentation du repli sur soi peut sembler un refuge aux incertitudes. C'est pour cela que le soutien municipal aux différentes activités des associations reste constant. Les subventions sont déjà une base essentielle. Mais à celles-ci se rajoutent la mise à disposition gracieuse des locaux et le prêt de matériel. De plus l'engagement des agents municipaux contribue souvent au bon déroulement des animations. Qu'ils en soient ici remerciés par toute l'équipe municipale.

Voici donc un panorama non exhaustif de la vie associative de la commune, dans ou hors les murs.

Bruyères et Genêts Lonzacois

Au sortir de cette crise de plus de deux ans, l'inquiétude était vive quant à la reprise de nos activités. Mais nous avons tort. Au lendemain de l'assemblée générale de février 2023, nos adhérents, fidèles, restent près d'une centaine et les quelques-uns que l'âge ou la maladie a éloignés ont été remplacés par de jeunes retraités actifs et impliqués.

Les activités habituelles connaissent le même succès : travaux manuels du lundi après-midi, gymnastique douce le mardi après-midi et tarot le jeudi. La reprise des marches et randonnées est un peu plus laborieuse mais le climat de ce printemps n'était pas très favorable. La mise en place d'une collaboration avec les marcheurs de St Augustin permet maintenant de varier les lieux et les centres d'intérêt.

Sorties et voyages rencontrent toujours autant de succès. Après Marseille au printemps 2022, le car était rempli pour aller apprécier à Figeac le spectacle « Au coeur de l'Ukraine ». Une trentaine d'entre nous sont partis fin mai pour une semaine de visite de la Bretagne sud.

Bien sûr, toutes ces activités vont se poursuivre cet été et à l'automne (participation à la fête du Lonzac, au marché de Noël ...) Et nous espérons surtout pouvoir enfin réorganiser notre repas en commun de fin d'année, moment fort de rencontres et d'échange.

Optimisme donc pour l'avenir de Bruyères et Genêts Lonzacois. Nous vous y attendons pour partager plaisir et amitié.



Sport, culture et détente en Monédières

Toujours présente sur la commune, cette association avec plus de 50 adhérents propose une multitude d'activités ouvertes à toutes les générations : Méditation, Pilates, Yoga, Randonnées, Initiation au golf.

Cette année encore une nouvelle journée « Bien-être » est programmée le dimanche 25 Juin avec la découverte des activités du S.C.D.M. et la participation sous chapiteau à des activités axées sur le bien-être.

Dans le domaine artistique, l'an dernier « De l'insolite au pays des Monédières » avait bien inspiré les chasseurs d'images : en particulier Jean-Claude Barry, lauréat 2022, avec un cliché étonnant réalisé au lavoir de St Augustin.



En 2023, le concours photo fête ses 10 ans et son succès ne se dément pas. Le thème choisi cette année sera « Murs, murailles, bories et murets aux flancs des Monédières ». Toutes les photos seront exposées durant le mois d'août à la médiathèque du Lonzac.

Règlement disponible sur le site du Lonzac : www.lelonzac.fr



LE LONZAC
13 AOÛT 2023

8h00	Café - Accueil
9h00	Départ de la rando cycle
10h00	Exposition véhicules anciens (un repas offert par véhicule)
12h30	Apéritif offert et repas (15€)
15h30	Défilé de véhicules anciens (départ de la maison de retraite)

CONTACT : 06 48 99 77 75 / 06 84 82 64 99

LA SUC AU MOB
Rando des Monédières

Le 13 Août 2023

Contact :
06.48.99.77.75
06.84.82.64.99

Les féminines une équipe qui gagne

L'Union Sportive Lonzacoise fondée en 1996 avec déjà deux équipes masculines, a vu naître l'an dernier une nouvelle équipe : une vingtaine de jeunes filles motivées et battantes conjuguent alors le football au féminin.

Parties de rien en septembre 2021, elles terminent premières de leur poule en ce mois de juin 2023.

Un bel exemple de réussite et une fierté pour cette association et la commune du Lonzac.



Cercle des arts plastiques aux Monédières

Du 8 au 23 Juillet 2023 de 14h à 19h le Cercle des Arts Plastiques des Monédières présente dans la salle des fêtes du Lonzac les peintures, sculptures et photographies de ses adhérents avec à l'honneur la peintre franco-turque Fitnat Katircioglu et le sculpteur ussellois Michel Neuville. Deux jeunes talents limousins les accompagneront : la sculptrice creusoise Sandrine Plumard et la dessinatrice haut-viennoise Zoé Zannoni.

Un atelier pastel, destiné à tous les âges, sera orchestré par Michèle Epinette de Nantiat (87) les 22 et 23 juillet de 9h30 à 17h

renseignements :
capm19.fr/les-stages/

Les artistes seront présents tour à tour sur l'exposition pendant toute sa durée et oeuvreront devant le public.

EXPOSITION
Cercle des Arts Plastiques des Monédières
- Salon d'été -
Du 8 au 23 juillet 2023



Peinture
Fitnat KATIRCIOGLU



Sculpture
Michel NEUVILLE

Invités d'honneur

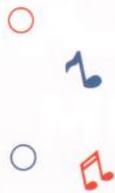
Le LONZAC

Tous les jours de 14h00 à 19h00 - Every day from 14pm to 7pm









Dynamisme

pour l'association Les 100 Pas

Depuis 2005, l'association Les 100 Pas propose toute l'année, des cours de danse en ligne.

Le nouveau bureau est composé de **Nicole Tumber**, (présidente),
Marie-Ange Meunier (trésorière),
Sophie Guyot (secrétaire), **Monica Brizion** et **Laëtitia Rigaudie**.

La nouveauté de cette année est la création de la chorale « **Le Choeur des 100 Pas** » avec Monica Brizion. Une nouvelle activité qui est appréciée de ses 19 adhérents.

Chaque année l'association réalise une démonstration de danse à l'EHPAD du Lonzac et depuis 2023 de Seilhac afin d'apporter un peu de fraîcheur et de gaieté aux pensionnaires des maison de retraite. Un échange intergénérationnel enrichissant. Des représentations ont également lieu lors de fêtes de villages, fête de la musique, etc...

Les 100 Pas souhaite mettre en place un **cours de danse pour les enfants** à la salle des fêtes tous les mercredis matins à partir de juin. Un groupe que l'on appellera **Les 100 Petits Pas**.

Les cours seront proposés par **Zoe Aldis**, notre toiletteuse locale de vos compagnons à quatre pattes. Zoé était autrefois danseuse professionnelle au Royaume-Uni. Elle a fréquenté l'école de danse Angela Allports à Southend où elle s'est formée à diverses formes de danse, notamment les claquettes, le ballet, le moderne, le jazz et la danse lyrique. Bien que n'étant pas une enseignante qualifiée, elle souhaite aujourd'hui transmettre son amour de la danse aux enfants du Lonzac.

« J'aimerais aider les enfants à apprécier la danse et à utiliser la danse comme une forme d'expression, ce qui les aidera à prendre confiance en eux. La danse est également une excellente forme d'exercice et nous pourrions également incorporer un peu de Zumba », explique Zoe.

Les horaires des cours :

Danse en ligne :
le lundi :

16h00 à 17h00 : vrais débutants a lieu
en fonction du nombre d'inscrits.

17h00 à 18h00 : pour « débutants ».

18h00 à 19h00 : pour « confirmés ».



La Chorale :

- le mercredi de 15h00 à 17h00
- Le vendredi soir de 18h00 à 20h00

Danse enfants :

- le mercredi matin de 10h30 à 12h00

email: les100pas19470@gmail.com

Le comité

des fêtes

Le Comité des Fêtes, avec enthousiasme et énergie, a organisé plusieurs manifestations qui ont connu un franc succès à en juger par le grand nombre de participants :

- fête annuelle en août,
- concours de citrouilles en novembre,
- marché de Noël,
- spectacle «Nélie Oleson allume les années 80».

Dans les prochains mois l'équipe prévoit de continuer à participer à l'animation de la vie de notre commune.

L'aide de la municipalité contribue au bon déroulement de ces animations. Mais il faut bien être conscient de l'énergie à déployer avant, pendant et après chacun de ces moments festifs.

Toutes les bonnes volontés qui souhaitent intégrer l'association ou seulement participer ponctuellement à l'élaboration et à la tenue de l'une ou l'autre de ces manifestations seront accueillies avec grand plaisir !

Alors n'hésitez plus !

Vous pouvez vous faire connaître auprès du Comité. - **Contact : cdf.lelonzac@gmail.com**



LE CENTRE DE SECOURS S'AGRANDIT



Sainte Barbe lonzacoise

inauguration des nouveaux locaux du centre de secours

Le 13 janvier 2023, en présence des élus locaux, du représentant du préfet et des autorités du SDIS, le lieutenant Patrick Dupuy, chef de centre du Lonzac, a exprimé l'immense joie pour chacun d'intégrer ces nouveaux locaux. Les vestiaires sont enfin fermés, chauffés, hommes et femmes séparés (intimité de chacun enfin respectée), sans fumée d'échappement et dotés de sanitaires.

De plus il y a des bureaux dignes de ce nom avec une salle de formation avec les moyens pédagogiques informatiques modernes adaptés. Remerciements aux décideurs avec un financement effectué intégralement par le SDIS.

Le Lieutenant a aussi dressé un bilan de l'activité soutenue de nos sapeurs- pompiers : en 2022 les interventions ont été en augmentation de deux interventions par mois : 139 sorties de secours, 18 sorties incendie, 101 secours à la personne, 12 accidents sur la voie publique et 8 interventions diverses;

Nos sapeurs-pompiers ont assuré des renforts pour les feux de Gironde. Il a été souligné que sur l'effectif de 25 sapeurs-pompiers 11 sont des femmes.

Bienvenue aux cinq dernières recrues : Isabelle, Eléonore, Julie, Cyndie et Dyta.

Des remerciements ont été présentés aux employeurs et aux familles de chacun qui permettent la possibilité de cet engagement en acceptant les contraintes que cela implique. Des naissances montrent une vie de famille active pour les sapeurs-pompiers lonzacois : bienvenue à Gabriel, César et Martin.

Cette cérémonie a été marquée par la remise de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers « échelon Or » pour 30 ans de service au caporal-chef Laurent Serre, médaille remise par le directeur de cabinet représentant le préfet de la Corrèze avec une certaine émotion.

Des remises de galons ont également été effectuées : galon d'adjudant-chef à l'adjudant Jean-Luc Geneste ; galon d'adjudant au sergent-chef Thomas Rousseau ; galons de caporal aux premières classes Laurent Espinasse, Philémon Fabbro et Isabelle Hallay-Sey ; galon de première classe au sapeur Mathilde Fabbro.

Une remise de lettre de félicitation au caporal Isabelle Hallay Sey pour sa participation à une intervention à risque.

La soirée s'est poursuivie par le partage du verre de l'amitié et d'un bon repas dans la joie et la convivialité.

Programme animations 2023

Disponible sur le site : www.lelonzac.fr

JUIN

23 juin : Fête de la musique

25 juin : Journée bien-être découverte méditation, Pilates, yoga et divers stands en rapport avec le bien-être sous chapiteau organisé par l'association sport culture et détente en Monédières

JUILLET

Du 08 au 23 juillet : Exposition de peintures, sculptures et photographies à la salle des fêtes du Lonzac

8 juillet : randonnée nocturne autour du Lonzac avec repas organisé par le S.C.D.M. et l'U.S.L.96

14 juillet : journée citoyenne autour du nouvel aménagement urbain. Organisé par la municipalité et les associations Lonzacoise

15 juillet : fête de la moto

Tournoi de pétanque tous les vendredis soir organisé par l'U.S.L. 96

AOÛT

10 Août : foire au bovins gras

12 et 13 Août : fête du Lonzac

Samedi 12 : repas des chasseurs avec concert gratuit et feu d'artifice

Dimanche 13 : vide-grenier animé par le comité des fêtes, animations par les Vieilles Meules et Vieux Moulins du Lonzac, restauration rapide, buvette

Tournoi de pétanque tous les vendredis soir organisé par l'U.S.L. 96

SEPTEMBRE

16 septembre : journée du Patrimoine organisée par Le Lonzac Patrimoine

OCTOBRE

20, 21, 22 Octobre : Représentations théâtrales de la Clef des Champs à la salle des fêtes

DECEMBRE

8 Décembre : Chorale de St-Hilaire Les Courbes à l'église du Lonzac

8 et 9 Décembre : Animations Téléthon

17 Décembre : apéro concert avec Pierre Deschamps «La Grande Ourse» à la salle des fêtes, organisé par l'association Le Lonzac Patrimoine

Marché de Noël

Infos pratiques

LE LONZAC

Mairie Le Lonzac 1 Avenue de la Libération 19470 Le Lonzac
Bureau du Maire tél : 09 63 29 68 60
Secrétariat tél : 05 55 98 27 17
Mail : mairie.lelonzac@wanadoo.fr
Site Le Lonzac : www.lelonzac.fr

TULLE AGGLO

Agglo Tulle Rue Sylvain Combes 19000 Tulle
Tél : 05 55 20 75 00
Site : www.tulleagglo.fr
Déchetterie de Tulle Agglo
Chamboulive : 05 55 21 39 66
Lundi, mardi et vendredi : 14h00-18h00
Mercredi et samedi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00
Fermée les jeudis et dimanches.

FRANCE SERVICES

Courriel : correze-19@france-services.gouv.fr
Site web : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services>

Corrèze

Tél : 05 55 20 35 78
Adresse : Place de la Mairie 19800 Corrèze
Horaires d'ouverture :
Le Lundi : de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 16h00
Le Mardi : de 09h30 à 12h00 de 14h00 à 16h00
Du Mercredi au Vendredi : de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 16h00
Le Samedi : de 09h00 à 12h00
Permanence d'un greffier : un jeudi matin par mois Permanence UDAF : tous les mardis matin

Chamberet

Tél : 05 55 98 99 25
Adresse : Place du Monument bureau de poste 19370 Chamberet
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Le samedi de 9h00 à 12h00

INSTANCE DE COORDINATION DE L'AUTONOMIE DE TREIGNAC

Pour les personnes âgées (60 ans et +) et les adultes en situation de handicap
4 rue Antoine Deshors 19470 Le Lonzac
Tél : 05.55.98.89.33